

FINB DIVERSIFICATION MAXIMALE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EUROPÉENS MACKENZIE

Présentation trimestrielle du portefeuille

Au 30 juin 2024

Aperçu du portefeuille

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6

RÉPARTITION RÉGIONALE

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Royaume-Uni	19,9
Suisse	15,8
Pays-Bas	12,1
France	10,3
Espagne	7,0
Danemark	6,9
Allemagne	6,1
Suède	4,7
Irlande	4,1
Belgique	3,2
Finlande	2,9
Norvège	2,6
Italie	2,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6
Pologne	0,5
Autre	0,4

RÉPARTITION SECTORIELLE

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Soins de santé	22,3
Services financiers	19,0
Services de communication	13,0
Consommation de base	12,5
Produits industriels	9,6
Consommation discrétionnaire	7,7
Technologie de l'information	7,2
Biens immobiliers	2,8
Services publics	2,6
Matériaux	1,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS

Émetteur	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Argenx SE	1,7
SAP AG	1,6
UCB SA	1,6
Wolters Kluwer NV	1,6
Roche Holding AG	1,6
Koninklijke (Royal) KPN NV	1,5
Novartis AG	1,5
Novo Nordisk AS	1,5
Swisscom AG, nom.	1,5
London Stock Exchange Group PLC	1,5
Sanofi	1,5
Pearson PLC	1,5
AstraZeneca PLC	1,5
Nestlé SA	1,4
HSBC Holdings PLC	1,4
Banco de Sabadell SA	1,4
Orange SA	1,4
GlaxoSmithKline PLC	1,4
Ascendis Pharma AS	1,4
Telefónica SA	1,4
Saab AB	1,3
Admiral Group PLC	1,2
Bank of Ireland Group PLC	1,2
Zealand Pharma AS	1,2
Elisa OYJ	1,2

Principales positions acheteur en tant que
pourcentage de la valeur liquidative totale **36,0**

Valeur liquidative totale du FNB **6,8 millions \$**

Le FNB ne détenait aucune position vendeur à la clôture de la période.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 juin 2024 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB.



MACKENZIE
Placements

Présentation trimestrielle du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2024

Dénégation de responsabilité du fournisseur de l'indice

TOBAM est une marque de commerce et une marque de service déposée de TOBAM S.A.S. ou de ses sociétés affiliées (« TOBAM ») qui est concédée sous licence à Corporation Financière Mackenzie en vue de certaines utilisations. La reproduction des données ou des renseignements de TOBAM sous quelque forme que ce soit est interdite à moins d'avoir obtenu le consentement écrit préalable de TOBAM S.A.S.

Le FNB n'est d'aucune façon parrainé, avalisé, vendu ou promu par TOBAM. TOBAM ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires ou propriétaires éventuels des titres du FNB ou à tout membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le FNB en particulier, quant à la capacité du FNB de reproduire le cours et le rendement de l'indice TOBAM Maximum Diversification Developed Europe (l'« indice sous-jacent ») ou quant à la capacité de l'indice sous-jacent de reproduire le rendement du marché pertinent. La seule relation qu'entretiennent TOBAM et Corporation Financière Mackenzie (le « titulaire de licence ») consiste en l'octroi d'une licence à l'égard de certains indices, de certains renseignements, de certaines données, de certaines marques de commerce et de certaines dénominations commerciales de TOBAM. L'indice sous-jacent est établi, composé et calculé par TOBAM ou pour son compte, sans tenir compte du titulaire de licence ou du FNB. TOBAM n'a aucunement l'obligation de tenir compte des besoins du titulaire de licence ou des propriétaires ou propriétaires éventuels des titres du FNB lorsqu'elle établit, compose ou calcule l'indice sous-jacent. TOBAM n'est pas responsable de la détermination du calendrier d'émission ou de vente des titres devant être émis par le FNB, du prix ou des quantités de titres émis par le FNB, et elle n'a pas pris part à une telle détermination. TOBAM n'a aucune obligation ni n'engage sa responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des titres du FNB.

TOBAM NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE SOUS-JACENT NI DES DONNÉES QUI LE COMPOSENT ET ELLE N'ENGAGE AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ QUANT À TOUTE ERREUR OU À TOUTE OMISSION À L'ÉGARD DE CELUI-CI. TOBAM NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES RENDEMENTS QU'OBTIENDRONT LE TITULAIRE DE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES OU PROPRIÉTAIRES ÉVENTUELS DES TITRES DU FNB OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ EN CONSÉQUENCE DE L'UTILISATION DE L'INDICE SOUS-JACENT OU DE TOUTE DONNÉE COMPRISSE DANS CELUI-CI. TOBAM NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NIE EXPRESSÉMENT AVOIR DONNÉ TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADAPTATION À UNE FIN DONNÉE EN CE QUI CONCERNE L'INDICE SOUS-JACENT ET TOUTE DONNÉE COMPRISSE DANS CELUI-CI.

Solactive AG est le mandataire externe chargé du calcul de l'indice TOBAM Maximum Diversification Developed Europe et reçoit une rémunération à ce titre. Solactive AG ne parraine, n'avalise, ne vend ni ne promeut un véhicule de placement offert par un tiers qui cherche à offrir un rendement fondé sur le rendement d'un indice. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

